

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 6 mai 2021 portant nomination des membres associés de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires

NOR : TREA2111408A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 6 mai 2021, sont nommés membres associés de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires :

Au titre de représentants des professions aéronautiques

En qualité de titulaire : pour la Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM), Mme Anaïs BENSAÏ.

En qualité de premier suppléant : pour le Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA), M. Philippe GUITTET.

En qualité de second suppléant : pour le Board of airlines representatives (BAR), M. Yves EZANNO.

En qualité de titulaire : pour l'European business aviation association France (EBAA France), M. Charles AGUETTANT.

En qualité de premier suppléant : pour Aéroports de Paris (ADP), M. François CHARRITAT.

En qualité de second suppléant : pour l'Union des aéroports français (UAF), Mme Isabelle VANDROT.

Au titre de représentants d'associations de riverains d'aérodromes

En qualité de titulaire : pour l'Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR), Mme Françoise BROCHOT.

En qualité de premier suppléant : pour l'Association contre le survol de l'agglomération nantaise (ACSAN), M. Gérard LEFEVRE.

En qualité de seconde suppléante : pour le Comité des riverains de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry (CORIAS), Mme Andrée BAZOGE.

En qualité de titulaire : pour l'association OYE 349, M. Luc OFFENSTEIN.

En qualité de premier suppléant : pour l'Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie (AREC Plaine de France), M. Marcel BOYER.

En qualité de second suppléant : pour l'association Défense des intérêts des riverains de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles (DIRAP), M. Jean-Jacques FRAIMOUT.

Au titre de représentants d'associations de protection de l'environnement agréées au niveau national

En qualité de titulaire : pour France nature environnement (FNE), Mme Geneviève LAFERRERE.

En qualité de premier suppléant : pour France nature environnement (FNE), M. François ROHMER.

En qualité de second suppléant : pour France nature environnement (FNE), M. Daniel LAGORCE.

Au titre de représentants d'activités riveraines des aérodromes concernées par l'activité aéroportuaire

En qualité de titulaire : pour la Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France, M. Patrice BEITZ.

En qualité de premier suppléant : pour la Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France, M. Bruno LAUBARD.

En qualité de second suppléant : pour la chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France, M. Eric AGUETTANT.

Au titre de représentants du ministre chargé de l'aviation civile

En qualité de titulaire : Mme Florence LEBLOND.

En qualité de premier suppléant : M. Guillaume VAN REYSEL.

En qualité de second suppléant : M. Pascal THIBAUDIN.

L'arrêté du 25 janvier 2018 modifié portant nomination des membres associés de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires est abrogé.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juin 2021.